

Image not found or type unknown



## dépot d'un marque par un concurrent

Par TchiteQuestion, le 24/06/2009 à 17:49

Bonjour,

Suite à un échange sur un Blog, j'ai dévoilé un futur nom de produit.  
J'avais contrôler un peu avant sa disponibilité à l'INPI, sans l'enregistrer (cela remonte à 45 jours environ).

Depuis, nous avons éditer un site où nous exposons ce produit avec le nom correspondant.  
De nombreux blog parlent de nous et dirigent vers notre site.  
Je viens de me rendre compte que notre concurrent direct avait enregistré la marque, sans l'utiliser (ce qu'il ne pourra faire sans rendre confuse son offre).

Que dois je faire?

Quels sont les risques?

Le nom de domaine est disponible en .fr. Dois-je l'enregistrer?

merci de vos réponses